Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14 OCT. 2025
ID : 030-213002975-20251010-2025_62-DE

2025-62

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD — ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 8
présents : 5
votants : 5

L'an deux mille vingt-cinq
Le dix octobre
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/10/2025

PRÉSENTS : MMES/MM. Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Romane MINIOU.

ABSENTS :
MMES /M. Florence MAURIN, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

PROCURATION :
Néant

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Marion CHOQUET a été nommée pour remplir ces fonctions.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2025 - M57 BUDGET PRINCIPAL 2025
CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Madame Le Maire explique qu'une consultation d'établissements bancaires a été effectuée pour obtenir des offres de financement dans le cadre du projet de rénovation et d'aménagement de la salle omnisports en salle polyvalente multi activités. Cette consultation permet à la collectivité de pouvoir bénéficier de propositions d'emprunts.

Madame Le Maire informe que le budget principal de l'exercice 2025 a été voté par délibération n° 2025-30 en date du 04/04/2025, sans l'inscription d'emprunt.
Considérant que pour que la commune puisse contracter des emprunts, Il est nécessaire d'inscrire des crédits budgétaires supplémentaires sur le budget principal (M57).

A cet effet, elle propose les crédits supplémentaires suivants :

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14 OCT. 2025
ID : 030-213002975-20251010-2025_62-DE

2025-62

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DÉPENSES - CRÉDITS À OUVRIR				
CHAPITRE	ARTICLE	N° OPERATION	OBJET	MONTANT
23	231	201	Travaux rénovation salle sports en salle polyvalente	1 235 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES - CRÉDITS À OUVRIR				
CHAPITRE	ARTICLE	N° OPERATION	OBJET	MONTANT
16	1641	-	Emprunt court terme Emprunt long terme	800 000,00 € 435 000,00 € 1 235 000,00 €

Elle invite le Conseil Municipal à se prononcer :
Après délibération,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(Par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

➢ AUTORISE l'inscription des crédits tels que présentés ci-dessus sur le budget principal de l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Marion CHOQUET

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 14/10/2025
⇨ Reçu par la Préfecture, le 14 OCT. 2025
⇨ Retour en Mairie, le 14 OCT. 2025
⇨ Affiché le 14 OCT. 2025

Madame Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.